aussi belliqueux que Frédéric III était pacifique, a manifesté nombre de fois son intention de fêter son avènement en se jetant de nouveau sur nous ; et comme le furieux Bismarck, chez qui l'âge n'a pas éteint la gallophobie, l'encourage dans ce sanglant projet, nous aurons peut-être la guerre avant trois mois. Or, si le général Boulanger, qui travaillait quatorze heures par jour à l'organisation de la défense nationale, était resté au ministère qu'il a quitté depuis plus d'un an, nous serions certainement prêts, et nous ne le sommes pas. Voilà la vérité.

. . . .

» Nous ne voulons faire aucune personnalité, la situation étant trop grave pour laisser place à de vulgaires compétitions de personnes. Il n'en est pas moins vrai que les Allemands franchiront nos frontières avec infiniment plus d'entrain, s'ils apprennent que le commandement suprême des troupes françaises a été confié, non au général Boulanger, mais au général Saussier, dont le nom n'est guère parvenu jusqu'à eux qu'à la suite de l'élection présidentielle où les monarchistes lui ont donné leurs voix au Congrès de Versailles.

» Qui sait si, à l'heure du péril, les plus acharnés contre le général Boulanger ne tenteraient pas de détourner l'orage en réclamant pour l'ancien commandant du 13e corps sa réintégration dans l'armée ! Mais il se trouvera alors des patriotes pour les enfermer dans ce dilemme :

« Puisque vous voulez l'y faire rentrer, pourquoi l'en avez-vous fait sortir? »

NOUVELLES DU JOUR

L'aggravation dans l'état de Frédéric III continue

Paris, 13 juin, 11 h. 15. — En dépit des télégrammes officieux, prétendant que les bruits fâcheux mis en circulation sur l'empereur d'Allemagne sont exagérés, l'inquiétude est grande à l'ambassade d'Allemagne où on se borne à renvoyer les visiteurs aux télégrammes rassurants.

Mentionnons, en outre, que l'emploi de la sonde œsophagienne et la circonspection mise par le docteur Mackenzie à recourir à ce moyen d'alimentation sont de nature à corroborer les nouvelles alarmantes.

Berlin, 13 juin. — Avec des alternatives très nombreuses d'amélioration, l'aggravation de l'état de l'empereur reste critique.

Ce soir, le docteur Mackenzie, dit-on, a télégraphié au prince de Galles : « J'avais prévu toutes les phases de la maladie; nous sommes à la dernière. »

Un discours de M. Floquet

Paris, 13 juin. — M. Floquet, président du comité supérieur de l'Assistance publique, a insisté, dans la réunion de ce jour, sur la nécessité d'organiser partout l'assistance.

« C'est pour répondre à tous les efforts généreux, a-t-il dit, que le comité supérieur de l'assistance a été institué ; le gouvernement lui prêtera son énergique appui.

» J'espère que les ambitions belliqueuses consentiront à laisser le champ libre aux nobles expériences de la fraternité.

» Cherchons ensemble à réaliser une loi honorant l'humanité en la soulageant, et faisons en sorte que, dans le grand concours international que nous préparons, la France puisse montrer au monde au-dessus de l'orgueil de ses richesses, de ses arts, de son industrie, de son commerce et de son agriculture, la puissance rayonnante de sa bonté. »

Les étudiants français, italiens et allemands à Bologne

Bologne, 13 juin. — Il est parfaitement exact que des étudiants français, italiens et allemands ont fraternisé sur le balcon de l'hôtel où ils sont descendus.

Le balcon était orné de drapeaux de leur nation respective. Les étudiants out poussé des vivats devant la foule.

La Mairie centrale de Paris

Paris, 13 juin. — La prise en considération de la proposition de M. Michelin, tendant au rétablissement de la Mairie centrale, a été refusée par la commission d'initiative de la Chambre.

Il nous revient que M. Floquet a fait, auprès des membres de la commission, les instances les plus vives pour arriver à ce résultat.

A la commission du budget. — Le prix des passeports

Paris, 18 juin.— La Commission du budget a adopté le projet du gouvernement réduisant à 0,60 centimes le prix des passeports à l'intérieur et à l'étranger.

M. Fernand Faure a été nommé rapporteur avec mission de demander à la Chambre la discussion immédiate.

La convention de Suez. — L'adhésion de l'Angleterre

Paris, 13 juin.— Le ministre des affaires étrangères a reçu ce matin, de notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, l'avis que le gouvernement anglais avait signé son adhésion à la convention pour le canal de Suez, telle qu'elle est sortie des dernières négociations entre l'Angleterre, la Porte et la France.

La « France-Juive » en cour d'appel

Paris, 13 juin. — La Cour vient de statuer sur l'appel formé par MM. Drumont, Marpon et Flammarion sur le jugement de la 9e chambre, rendu à l'occasion de la plainte portée par M. Marcel Déprez, lors de la publication de la *France juive devant l'opinion*.

Le jugement de la première instance est confirmé, en ce qui concerne les amendes prononcées et les réparations pécunaires allouées.

Il est infirmé relativement à la saisie du livre et à la suppression des passages visés dans la plainte.

L'arrêt déclare que l'article 49 de la loi sur la presse, sur lequel le jugement se base pour ordonner cette saisie et cette suppression de passages n'est applicable qu'aux délits passibles de la cour d'assises.

L'expédition de Stanley. — Pas de nouvelles

Liverpool, 13 juin. — On vient de recevoir ici une note de Saint-Paul de Loanda, disant qu'au Congo, on se montre très inquiet, par suite de l'absence de toute nouvelle de Stanley.

Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 13 juin. — M. Sagasta s'est rendu au Palais et a présenté à la Reine-régente la démission du ministère.

La Régente a accepté la démission et a chargé définitivement M. Sagasta de former le nouveau cabinet.

Il n'y a encore rien de certain touchant la composition et les tendances du nouveau ministère.

Sur la communication de M Sagasta, les Chambres se sont ajournées jusqu'à la formation du nouveau cabinet.

Le point de départ de l'année financière. — La date de séparation des Chambres

Paris, 13 juin.— Le rejet, par le Sénat, du projet tendant à modifier le point de départ de l'année financière, aura pour effet de rapprocher l'époque de la séparation des Chambres.

Le gouvernement est dans l'obligation de déposer, avant la clôture de la session, le projet de budget de 1889.

La commission, chargée d'examiner ce projet, devra être nommée quelques jours après le dépôt.

Les Chambres, selon les probabilités, se sépareront le 14 juillet, pour revenir en octobre.

Le projet sur les associations

Paris, 13 juin. — Le projet sur les associations déposé par M. Floquet a été renvoyé à la commission déjà nommée pour examiner les propositions analogues, laquelle a décidé de prendre pour base le projet du gouvernement et a adopté l'article 1er.

En vertu de cet article, toutes les associations ayant pour but de s'occuper d'objets littéraires, scientifiques, religieux et autres peuvent se former sans autorisation préalable.

Le ravitaillement des places fortes

Le *Journal Officiel* publie un décret contresigné par le ministre de la guerre, instituant une commission à l'effet de « fixer d'une façon générale les règles à suivre pour ravitailler éventuellement et en temps utile les places fortes de la frontière, ainsi que les grands centres de population, tels que Paris, Lyon, Reims, Lille, etc.

Les grands magasins de nouveautés de Paris

Dans la dernière séance du conseil général de la Seine, M. Duplan s'est fait l'interprète, à la tribune, du petit commerce de Paris qui se plaint de plus en plus de l'extension énorme prise par les grands magasins de nouveautés de la capitale, le Bon-Marché, le Louvre, etc. Ces magasins menacent d'absorber le commerce de détail. Il y a là un abus qu'il faudrait enrayer.

Le projet de vœu de M. Duplan a été renvoyé à la commission des vœux.

Un violent orage à Bordeaux

Bordeaux, 13 juin. — A Bordeaux, un orage a éclaté cette nuit avec une pluie torrentielle qui dure encore ce matin, mais sans grêle, du moins en ville.

La foudre est tombée sur les paratonnerres de la Bourse, du Grand Théâtre, du journal *La Gironde*, du Palais de Justice.

Elle a aussi traversé le bureau de la Permanence.

Le commissaire de police de service et son secrétaire ont été violemment bousculés de leurs chaises.

Une femme, qui se trouvait dans le bureau, a été projetée contre un mur.

Personne n'a été blessé.

Rue d'Arès, la foudre a traversé la vitrine d'un magasin de coiffure, fait éclater le comptoir et provoquer un commencement d'incendie, du reste bientôt éteint.

LETTRES PARISIENNES

Le Sénat vient, on le sait, de voter comme l'avait fait la Chambre, la loi autorisant la Compagnie du canal de Panama à émettre des obligations à lots. Cette loi a été promulguée le 9 juin. On sait la vivacité des débats auxquels la discussion a donné lieu.

A ce propos, il est intéressant de rappeler les conclusions du rapport de M. Bozérian au Sénat :

« Comme la présente proposition, le projet de loi soumis au Parlement en 1868, pour autoriser la Compagnie du Canal de Suez à émettre des obligations à lots, rencontra d'ardents adversaires et de puissants contradicteurs.

Quand on se reporte aux débats auxquels ce projet a donné lieu, on voit que le langage tenu par les adversaires de ce canal fut identique à celui que tiennent aujourd'hui les adversaires du canal de Panama. Beaucoup, parmi ces derniers, ont le mérite de la mémoire ; ils n'ont pas le mérite de l'invention.

En dépit des efforts tentés en 1868 par les adversaires du Canal de Suez, malgré leurs présages décourageants et leurs prédictions pessimistes, la Compagnie de ce canal a obtenu l'autorisation qu'elle sollicitait.

Cette autorisation a été le salut de l'œuvre, ce salut a été la récompense de ceux qui y étaient demeurés intrépidement fidèles.

. . . .

L'entreprise du Panama n'est ni moins française ni moins grande, ni moins glorieuse.

Ses auteurs, qui sont également ceux de l'entreprise de Suez, vous demandent l'appui qu'il y a vingt ans ils ont obtenu de vos devanciers.

Au nom de ce passé, au nom de l'avenir, nous vous demandons de le leur accorder,

A la suite du vote de la loi, la Compagnie a décidé d'émettre le 26 de ce mois, les 2.000.000 d'obligations dont le montant est jugé nécessaire à l'achèvement du Canal. Nous reviendrons sur les conditions de cette émission. Mais ce qui fait son caractère particulier, c'est la certitude du remboursement et des primes donnée aux souscripteurs. Quoi qu'il advienne de l'œuvre elle-même, les obligataires nouveaux seront assurés contre la perte de leur capital par un dépôt de rentes françaises ou de valeurs garanties par l'Etat français. Voilà de quoi attirer toute une clientèle nouvelle d'autant que les risques de mécomptes pour la Compagnie diminuent à mesure qu'on approche du but et que depuis plusieurs mois déjà les résultats annoncés sont dépassés.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce des tissus en Turquie

D'un rapport de la Chambre de commerce de Constantinople il résulte que l'importation en Asie Mineure de produits européens, *à bon marché*, mais de fabrication défectueuse, se pratiquait sur une vaste échelle, dans ces dernières années ; mais, que depuis quelque temps, elle s'est ralentie, à la suite des pertes essuyées par les commissionnaires et les acheteurs de ces articles.

Les négociants allemands qui font, d'ordinaire, un large crédit et donnent des grandes facilités à leurs clients pour les payements, ont eu des déboires sérieux Il en est de même des négociants autrichiens et suisses.

C'est Alep, Smyrne, Constantinople, mais surtout Beyrouth qui approvisionnent le marché d'Antioche. C'est par cette voie que parviennent à Antioche les *draps levantins* de Biala, de Vienne, les *draps nouveautés* de Belgique et d'Autriche, ces derniers meilleur marché, les *cotonnades* et les *indiennes* de Manchester, les *yasmas* de Suisse, les *cotons filés* rouges et blancs d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre.

On voit que presque tous les pays d'Europe ont de leurs produits en vente sur la place d'Antioche, mais en petite quantité, parce que la population est pauvre et peu importante.

La *soie* est une des deux grandes industries du pays. Les *semences* qui viennent de France et de Corse, soit directement soit par Beyrouth, sont très rarement vendues ; elles sont distribuées en participation aux paysans généralement contre la sixième de la récolte au profit du vendeur. La récolte produit, les bonnes années, 300.000 kilogrammes de cocons. La moitié environ de cette quantité est achetée par des filateurs de Beyrouth, tandis que le reste, filé sur place par le paysan lui-même, s'en va à Alep et sert au tissage d'étoffes qui se vendent dans la région. La manière grossière dont le filage se fait, ferme aux soies l'accès des marchés européens.

Alep comptait autrefois plus de 10.000 métiers sur lesquels se fabriquaient les *étoffes* en fils d'or, soie, laines, laines mélangées et coton. Ces étoffes étaient très recherchées à Constantinople, en Bosnie, en Bulgarie, en Irack, en Arménie, dans la Mésopotamie et principalement en Egypte. La guerre turco-russe a beaucoup nui au commerce d'Alep Après l'occupation de Kars et de Batoum, l'entrée en Perse et en Arménie des étoffes fabriquées en Turquie devenait impossible par l'application d'un *droit de* 74 0/0. Il en a été de même pour la Bosnie et l'Herzégovine. Les évènements de Bulgarie et de l'Egypte où ces étoffes étaient en grande faveur, ont aussi influencé sur l'importance de leur fabrication. Aujourd'hui, l'exportation de ces étoffes comporte à peine 35 0/0 des moyennes précédemment atteintes.

MARCHÉS DE LAINES A TERMES

Cours du 14 Juin 1888

(De nos correspondants spéciaux)

MOIS	Laine en suint de La Plata — LE HAVRE prima bonne courante 36 0/0 — Cote du jour	LE HAVRE — Cote précéd.	ANVERS prima courante 34 0/0 — Cote du jour	ANVERS — Cote précéd.	Peignés ANVERS — FRANÇAIS — Australie — Cote du jour	FRANÇAIS — Australie — Cote précéd.	FRANÇAIS — Buenos-Ayres — Cote du jour	FRANÇAIS — Buenos-Ayres — Cote précéd.	ALLEMANDS — Australie — Cote du jour	ALLEMANDS — Australie — Cote précéd.	ALLEMANDS — Buenos-Ayres — Cote du jour	ALLEMANDS — Buenos-Ayres — Cote précéd.
Janvier	170	170	158	158	..	..	555	555	..	595	560	560
Février	170	170	158	158	..	..	555	555	..	595	560	560
Mars	170	170	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Avril	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Mai	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Juin	165	165	156	156	..	..	545	545	..	585	555	555
Juillet	166	166	156	156	..	..	550	550	..	590	555	555
Août	167	167	157	157	..	..	550	550	..	590	557 50	557 50
Septembre	168	168	158	158	..	..	555	555	..	590	560	560
Octobre	169	169	158	158	..	..	555	555	..	595	560	560
Novembre	170	170	158	158	..	..	555	555	..	595	560	560
Décembre	170	170	158	158	..	..	555	555	..	595	560	560

Le Havre : marché soutenu, vente 75 balles. — Anvers : marché calme, vente 80,000 kil.

La laine à Londres

LONDRES, 13 juin.

Depuis la clôture des dernières enchères, il y a eu une assez bonne demande sur notre marché, principalement de la France, et environ 4.000 balles, moitié Australie, moitié Cap, ont trouvé preneurs à une avance de 1/2 *d.* à 1 *d.* sur les prix payés alors. Les avis des centres manufaturiers sont satisfaisants. Les peignés et les fils ont hausse, la fabrique est active et les stocks de matière brute sont très modérés en Angleterre et sur le Continent. De plus, par suite des livraisons plus rapides pendant les quatre premiers mois, l'article jouit actuellement d'une bonne position statistique. Les prochaines enchères comprendront environ 25 000 balles de moins que l'année dernière, et en septembre les arrivages se trouveront probablement de 50.000 balles en-dessous du total de 1887.

FRED. HUTH et Cie.

Laines

ANVERS, 13 juin.

En disponible il a été traité 113 balles de laine la Plata, en suint.

LE HAVRE, 13 juin.

Ventes à terme : 50 balles de laine Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur juillet, à fr. 165 50 les 100 kil. et 25 b. dito, sur octobre, à fr. 169.

MARSEILLE, 12 juin.

On a vendu 100 balles de laine Caramanie B, à fr. 100 et 25 b. Chypre B, à fr. 95.

La situation agricole des Etats-Unis

On télégraphie de Washington, le 9 juin :

« Le rapport mensuel du departement de l'Agriculture constate une réduction de 7 2/10 0/0 dans l'étendue des terrains ensemencés de blé d'hiver, comparativement à 1887 L'étendue ensemencée en blé de printemps a diminué en 1 0/0. Le total des terres ensemencés de blé représente un peu moins de 36 millions d'acres. La condition moyenne du blé d'hiver est de 73 3/10 contre 73 1/10 au mois de mai.

» L'étendue ensemencée d'orge est presque la même qu'en 1887. La condition moyenne est de 88 8/10. L'étendue ensemencée de seigle est la même qu'en 1887. La condition moyenne est de 93 0/0.

» L'étendue ensemencée en coton paraît avoir augmenté dans tous les Etats, sauf en Floride. L'augmentation est de 2 2/10 0/0. Comme toujours, la plus grande partie des cultures du coton est à l'ouest du Mississipi. Le total des terres ensemencées en coton atteint presque 19 millions d'acres. La condition moyenne pour dix Etats est de 88 2/10 0/0. Voici les chiffres pour divers Etats : Virginie 81 ; Caroline du Nord, 80 ; Caroline du Sud, 88 ; Georgie 92 ; *Floride*, 94 ; Alabama, 92 ; Mississipi, 90 ; Louisiane, 88 : Texas, 90 ; Arkansas, 94 ; Tennessee. »

NOUVELLES MILITAIRES

Appel de la réserve de l'armée active des classes 1879 et 1881. — *1° Réserve de l'armée de terre.*— En exécution de la loi du 27 juillet 1872 (art. 43), et, conformément aux ordres du ministre de la guerre, les réservistes des classes 1879 et 1881, ou marchant avec ces classes, d'après l'indication portée sur leurs livrets individuels, sont appelés sous les drapeaux pour prendre part à une période d'exercice savoir :

1° En une série du lundi 20 août au dimanche 7 septembre inclu, les réservistes exercés, c'est-à-dire qui ont servi dans l'armée active avant leur passage dans la réserve des régiments d'infanterie des 3e et 16e corps d'armée, *c'est-à-dire des régiments d'infanterie de* Bernays, Evreux, Falaise, Lisieux, Rouen, *Caen*, Le Havre, Béziers, Rodès, Montpellier, Mandes, Perpignan, Narbonne, Carcassonne et Albi.

2° En une série du lundi 3 septembre au samedi 15 septembre inclus : les réservistes exercés des régiments du génie (non compris les sapeurs conducteurs). des compagnies d'ouvriers militaires du génie employés sur les réseaux de voies ferrées.

3° En une série du lundi 1er octobre au samedi 13 octobre inclus; les réservistes exercés des régiments d'infanterie, à *l'exception de ceux des régiments des* 3e et 16e corps d'armée, des régiments de zouaves et de *tirailleurs*, des régiments de sapeurs-pompiers, des bataillons de chasseurs à pieds, des bataillons d'artillerie de forteresse;

N. B. — Les réservistes exercés d'infanterie, qui, déjà convoqués pour 15 jours en 1888 par ordre d'appel individuel, ont ainsi accompli leur période d'instruction, n'ont pas à répondre à cette convocation.

4° En une série du lundi 3 septembre au mercredi 12 septembre inclus : les réservistes de la gendarmerie.

5° En deux séries : première série. — Classe 1879, du lundi 1er octobre au samedi 13 octobre inclus. 2e série, classe 1881, du lundi 15 octobre au samedi 27 octobre inclus : les réservistes exercés des régiments d'artillerie pontonniers ; les réservistes des compagnies des sapeurs-conducteurs du génie.

6° En une série, du lundi 1er octobre au dimanche 28 octobre inclus ; les réservistes non exercés, c'est-à-dire n'ayant pas servi dans l'armée active avant leur passage dans la réserve de régiments d'infanterie de ligne, des bataillons de chasseurs à pied, des régiments du génie, des bataillons d'artillerie de forteresse. Les réservistes non exercés et les réservistes provenant de la cavalerie des régiments d'artillerie de campagne.

7° *Par ordres individuels pendant tout le cours de* l'année, les réservistes du train des équipages militaires, les réservistes des sections de secrétaires d'état-major et du recrutement, les réservistes des sections de commis et ouvriers militaires d'administration, les réservistes des sections d'infirmiers militaires, les réservistes des compagnies d'ouvriers d'artillerie, les réservistes des compagnies d'artificiers, les réservistes auxiliaires du service télégraphique, *les réservistes affectés aux greffes des tribunaux militaires.*

Les réservistes appartenant aux catégories 1, 2, 3, 4, 5 et 6 devront rejoindre à l'heure et au point indiqué sur la feuille spéciale annexée à leurs livrets individuels.

Les hommes qui doivent être convoqués cette année, par suite d'ajournement ou de devancement d'appel recevront un ordre d'appel individuel.

Nous publierons, demain, les renseignements généraux et ultérieurement, l'appel de l'armée de mer.

Nomination militaire. — M. le colonel Magnan, du 3e régiment de chasseurs à cheval, ancien lieutenant colonel du 5e dragons à Saint Omer, est nommé au commandement provisoire de la brigade de cavalerie du 15 corps à Marseille, en remplacement de M. le général Renaudot.

Situation Météorologique.— Roubaix 13 juin. — Hauteur barométrique 756 (baisse) ; température, 7 heures du matin, 16 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 19 degrés 5 h. soir, 19 degrés au dessus de zéro.

Paris, 13 juin. — Le baromètre est toujours relativement bas au nord ouest des Iles Britanniques quoiqu'il ait monté de 5 m/m depuis hier en Irlande. La pression est très uniforme, voisine de 760 m/m sur le continent et le maxima d'Allemagne disparaît. Plusieurs dépressions se montrent, principalement vers les Pays-Bas où le baromètre a baissé de 5 m/m 5 ; leur passage en France a amené quelques orages. Les vents continuent à souffler du sud-ouest sur les Iles Britanniques, et on signale des pluies sur tout le nord-ouest de l'Europe, en Italie, ainsi qu'en Crimée. Des orages ont éclaté cette nuit vers Paris, Biarritz et Madrid.

La température monte sur la Grande-Bretagne et le Danemark; elle a baissé en France et en Espagne. Le thermomètre marquait ce matin 7 degrés à Bodo, Archangel, 13 à Cherbourg, Paris, 12 à Vienne, Berlin. Perpignan et 24 à Malte.

En France, les orages ont amené un abaissement de température; le temps va rester frais avec ciel couvert, et quelques ondées sont probables. Hier, à Paris, belle journée; ce matin un orage vers 4 heures a donné 8 m/m d'eau.

Température : maxima 27 degrés 6 ; minima 11 degrés 9.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La situation agricole. — La pluie survenue, ces jours-ci, et impatiemment attendue par les cultivateurs, va produire les résultats les plus heureux. On aurait préféré, il est vrai, à ces torrents d'eau, une pluie fine de 24 heures. La terre en aurait mieux profité, car, remarquez que, sur les terrains un peu inclinés, l'eau n'a fait que courir à la surface sans les traverser. Les champs de betteraves, par exemple, situés dans ces conditions, out été réellement balayés par la pluie ; celle-ci y a fermé des rigoles dont on voit encore la trace et a charrié, vers les parties basses, une certaine quantité de limon.

La terre ainsi battue est recouverte d'une espèce de croûte qui, en durcissant sous le soleil, gêne quelque peu le développement des betteraves.

Laissant de côté ce mince inconvénient, la pluie va permettre aux plantes de puiser à leur aise les éléments nutritifs du sol et de rattraper le temps perdu.

La sécheresse a nui grandement à la culture linière. Parmi les lins restés à une hauteur fort mediocre, les uns sont noués, c'est-à-dire possèdent des boutons ou même des fleurs, les autres plus tardifs en sont dépourvus. Les premiers quelque beau temps qu'il fasse, ne grandiront plus beaucoup; les seconds, avec une température chaude et humide, gagneront encore quelques mains en longueur, peut être même davantage.

Un ancien fermier, ayant acquis beaucoup d'expérience dans la culture, disait : Rien de plus capricieux que les lins; ça pousse comme par bonds. Maintes récoltes qui n'offraient que des apparences très médiocres ont donné des résultats qu'on n'eût pas espérés.

Cette année-ci, les lins sont très drus et, dans un champ où toutes les tiges apparentes sont nouées, il en existe encore un grand nombre plus jeunes qui vont croître maintenant et dépasseront les autres en longueur. Par là, les lins augmenteront un peu de poids; mais ils seront loin de donner les résultats qu'on était en droit d'attendre, si la température eût favorisé leur croissance.

Les betteraves ont généralement un aspect très vivace. Le cultivateur est occupé à les nettoyer et à les *démarier*. Cette dernière opération, comme il est facile de se l'imaginer, consiste à isoler les betteraves, à les débarrasser de leurs voisines, de façon à laisser entre elles un intervalle libre pour leur permettre d'acquérir une grosseur convenable.

Le Triduum. — Jeudi matin à dix heures, une messe solennelle a été célébrée à l'église St-Martin, par le vénérable doyen, devant une assistance nombreuse et recueillie.

L'église avait été magnifiquement décorée.

La maîtrise de Saint-Martin à laquelle s'étaient joints plusieurs anciens élèves des frères qui sont des amateurs de mérite, a chanté la messe.

Mgr Baunard, recteur des facultés catholiques de Lille, qui devait prononcer le panégyrique du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, s'étant trouvé subitement indisposé, avait eu recours à l'obligeance de M. le chanoine Didio.

L'éminent vice-recteur s'est aussitôt rendu à cet appel. Nul ne pouvait mieux que lui, avec plus d'éloquence et d'autorité, retracer la vie du bienheureux.

L'orateur a pris pour épigraphe, cette phrase du Livre de la Sagesse :

« *Dedit illi scientiam sanctorum : honestavit illum in laboribus, et complevit labores illius.* »

» Le Seigneur lui a donné la science des Saints : il l'a glorifié par ses travaux ; il a couronné son œuvre.

« Il est peu d'hommes, a-t-il dit, auxquels le Seigneur ait confié une mission plus belle, plus noble, plus glorieuse qu'au bienheureux de la Salle...

» Elle est, en quelque sorte, comme la fleur magnifiquement épanouie de cette semence divine qui tomba des lèvres du Sauveur quand il dit :

« Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas : c'est à eux qu'appartient le royaume du ciel. »

» Cette mission, le bienheureux l'a remplie avec un zèle, une abnégation qui défie l'éloquence humaine, et qui rend la louange inutile !

» Sous l'édification des âmes, essayons d'encadrer la vie de celui dont toutes les villes de France célèbrent le triomphe, dans les paroles du livre de la Sagesse : « le Seigneur lui a donné la science des saints, il l'a glorifié par ses travaux ; il a couronné son œuvre. »

Nous résumons son très remarquable panégyrique qu'il a divisé en trois parties :

I

« C'est une grande chose, mais une chose généralement désapprise que la science des saints. Car si la science purement humaine, qui n'est pas vivifiée par la piété, nous procure des triomphes terrestres, la science des saints nous indique la voie que nous devons suivre pour assurer notre but suprême et nous indique les moyens qui nous le feront atteindre.

« Malheur, a dit Bossuet, à la science stérile qui ne tourne pas à aimer et se trahit elle-même ! c'est donc là mon exercice ; c'est là ma vie ! c'est là ma perfection, et tout ensemble ma béatitude de connaître et d'aimer celui qui m'a fait. »

» Connaître et aimer son Créateur, chercher à réaliser, en toute chose, sa sainte et adorable volonté, n'était-ce pas le but poursuivi sans cesse, par le bienheureux de la Salle ?

» Issu de parents fortunés, pourvu d'un riche canonicat, il se fait ordonner prêtre pour répondre à l'appel de Dieu. Il consacre ses loisirs à la direction d'une congrégation de religieuses institutrices et se donne des peines infinies pour organiser cette société naissante.

» La divine Providence qui le destinait à une autre mission, le met en relation avec un pieux laïque de Rouen, qui venait d'ouvrir à Reims une école gratuite pour les garçons il se dévoue tout entier à cette œuvre... Il entrevoit le bien immense qui peut en résulter, il se détermine à vivre en communauté avec les instituteurs et à partager leurs humbles travaux..

» Eclairé par les rayons de l'éternelle vérité, il renonce à tout avantage terrestre... il distribue ses biens aux pauvres pour que son œuvre soit réellement de la Providence, pour que lui-même ressemble davantage à Celui qui disait : « Les oiseaux du ciel ont leurs nids, les renards leur tanière, mais le Fils de l'homme n'a pas une pierre où reposer sa tête. »

» Mais où le bienheureux puisait il cette science profonde des choses de Dieu ? Dans la prière, dans l'oraison, dans la soumission à la volonté de son confesseur, auquel il obéissait avec la docilité d'un enfant. Grande leçon pour nous : prions, et nous serons éclairés sur les moyens à prendre pour assurer notre salut ; obéissant à ceux qui ont été chargés par Dieu de nous diriger dans les voies du salut, dans les combats de la vie, nous obtiendrons la palme de la victoire.

II

» *Honestavit illum in laboribus.*— Dieu a t il réellement honoré le bienheureux de la Salle sur la terre ?...

» Mais sa vie n'a été qu'une longue suite d'épreuves, d'humiliations de toute nature ? il est persécuté par ses parents qui lui reprochent les fautes de ses premiers instituteurs qui n'étaient pas encore suffisamment formés pour diriger la jeunesse... A Paris, l'envie lui suscite des ennemis, la jalousie victorieuse fait fermer ses maisons...

» Il est calomnié par deux novices, déposé même par son archevêque, qui lui nomme un successeur. . Engagé dans les projets d'un jeune prètre, celui-ci l'abandonne et notre bienheureux est traduit devant les tribunaux, condamné.

» Les Jansénistes, ne parvenant pas à l'attirer, ternissent sa réputation par d'affreuses calomnies, supportées avec la résignation la plus chrétienne.

» Mais ces épreuves, ces calomnies sont le principe de sa force et de sa gloire. Sa vie devait refléter les traits de la vie divine du Sauveur qui, lui aussi, a été humilié, calomnié.

» Comme son maître, il a bu de l'eau du torrent, c'est pour cela qu'il a relevé la tête.

» Toutes les grandes œuvres ont besoin d'être éprouvées. L'épreuve c'est un de ces brouillards du matin qui quelquefois s'élève et effraie le voyageur timide : celui qui a du cœur et continue la route, voit bientôt la vapeur humide se dissiper et le soleil reparaître plus brillant et plus beau.

III

« *Complevit labores illius.* Dieu a couronné son œuvre.

» Le succès ne dépend pas de l'homme : nous plantons et nous *arrosons* selon la parole de l'Apôtre, mais c'est Dieu qui donne la croissance.

» Humble à ses débuts, semblable au grain de senevé l'œuvre du bienheureux, est devenu semblable à un arbre, sous les rameaux duquel des milliers d'oiseaux ont trouvé un abri.

» Du vivant du saint, 23 villes avaient adopté ses écoles, 10,000 enfants recevaient le bienfait d'une éducation foncièrement chrétienne.

» Aujourd'hui, 12,000 frères, 300,000 enfants forment la couronne de l'œuvre, et dans toutes les régions du globe.

» L'œuvre était voulue de Dieu; sous l'action dissolvante des doctrines de Luther, la foi avait baissé dans les âmes, la charité avait diminué, le zèle s'était refroidi dans les monastères eux-mêmes.

» Déjà, il est vrai, la compagnie de Jésus avait opposé une digue au torrent dévastateur du protestantisme et ses nombreux collèges élevaient l'élite de la société. Saint-Vincent de-Paul avait organisé ces ligues de la charité chrétienne pour soulager toutes les misères humaines ; l'abbé de Boués ramenait les monastères à la ferveur primitive de leurs institutions.

» Mais la culture et la formation de l'enfant du peuple, c'est le bienheureux de la Salle qui s'en préoccupera : ce sera son œuvre, œuvre unique qui rendra les plus grands services à la société ! « Que ferions nous, s'écriait de nos jours encore, un des plus illustres princes de l'Eglise, alors qu'on bannissait la religion des écoles, que ferions-nous sans les frères du bienheureux de la Salle ?

» Frères des écoles chrétiennes, vous avez une magnifique mission à remplir ! Conservez, ah ! conservez à l'enfant du peuple sa foi, sa piété : « Celui qui reçoit un enfant a dit le Sauveur, me reçoit. »

» Riches chrétiens, soutenez de votre or les écoles chrétiennes, et ne reculez devant aucun sacrifice pour les maintenir ! Dieu vous rendra au centuple ce que vous ferez pour elles.

» Hommes du peuple, envoyez dans ces écoles, vos enfants, afin qu'ils n'oublient jamais que la religion est le plus grand bien de l'homme ici-bas.

» Tous, n'ayons qu'un seul désir, comme le bienheureux de la Salle : celui de travailler à la gloire de Dieu, au salut des âmes ! »

C'est par cette magnifique péroraison que M. le chanoine Didio a terminé son panégyrique du bienheureux.

Nous garderons le souvenir de son éloquente parole.

Les élections de Leers et de Lannoy devant le Conseil de Préfecture. — Aujourd'hui jeudi, à deux heures, aura lieu une séance du conseil de préfecture, pour l'examen des protestations contre les opérations électorales du 6 mai.

Dans le rôle de cette séance, nous trouvons :

LEERS — Protestation de M. Prosper Mulliez contre les élections du 6 mai dernier.

Pour la séance du 15 juin, nous remarquons :

LANNOY. — Protestation de MM. Parent et Joly, contre l'élection de MM. Boutemy, Dewailly, Leborgne, Mulle, Marsilly et Valenducq, comme conseillers municipaux.

Nous apprenons avec plaisir que M. Clément Broutin va fonder une association symphonique du conservatoire de musique de Roubaix, sur le modèle de celles existant depuis longtemps à Paris, Bruxelles et d'autres grandes villes.

Tout Roubaix applaudira à cette heureuse idée qui permettra aux nombreux amateurs de goûter les chefs d'œuvres classiques et les modernes.

Un suicide. — Mercredi matin, Mme X..., demeurant dans le quartier de la rue de la Gare, surprise de ne pas voir descendre sa belle-sœur, Mme veuve Z..., qui demeure avec elle, se rendit à la chambre de cette dernière.

Un triste spectacle l'attendait.

Mme Z... s'était pendue à une poutre du plafond, au moyen de deux serviettes qu'elle s'était liées au cou.

Cette pauvre femme était depuis longtemps décidée à en finir avec la vie.

De grands chagrins — elle avait perdu à peu de mois d'intervalle son mari et son fils—lui avaient inspiré cette tragique détermination.

M. le docteur Bayart, prévenu immédiatement, ne put que constater le décès.

Chevaux emportés.— Hier matin, vers sept heures, deux chevaux attelés à un camion appartenant à M. Dujardin brasseur, sont partis à fond de train de la rue de l'Ouest jusqu'à la rue de Mouveaux. L'attelage s'est arrêté en face du *Franc Picard*. Les traits étaient brisés. Il n'y a heureusement aucun accident de personne.

Chronique colombophile. — *Fédération colombophile roubaisienne.*— Voici le résultat du concours de Chateaudun, donné au siège du *Pigeon bleu*, rue de l'Epeule. 15 paniers, lâchés à 6 h. 30 temps sombre et nuageux, vent : Sud Ouest-Ouest ; Convoyeur : L. Leman. Vitesse du 1er pigeon, 1081 m. 81; du dernier, 1046 m. 07.

1er prix, Lambin, Aigle, à 11 h. 21.55 m ; 2e, Machu, St Henri; 3e. Weerts, Aigle; 4e, Vanbelleghem, Pigeon fidèle; 5e, Boudry, Biset; 6e, Salembier, Union; 7e, G Brawayes, Union; 8e, G. Browayes, Union; 9e, Duret, St-Henri; 10e, Guilmin, Intrépides.

11e prix, Draux, Petite Grise; 12e, Draux, Petite Grise; 13e, Degrise, Pigeon d'Argent; 14e, Boudry, Biset; 15e, Bausière, Eclaireur; 16e, Lampe, St Henri; 17e, André, Intrépides; 18e, Deffrennes, Intrépides; 19e. Vanbrunnel, Harmonie; 20e, Lampe, St-Henri.

21e prix : Brame, St-André ; 22e, Six, Harmonie ; 23e, Carrette, Aigle ; 24e Losfeld, Pigeon-Fidèle; 25e, Vanaker, Franc-Bouleur ; 26e, Belmère, Biset ; 27e, Fremaux, Pigeon d'argent ; 28e, Browayes, Union 29e, Droart, St-Henri ; 30e, Scamps, Lion-Vert.

31e prix, Scamps, Lion-Vert ; 32e, Gotaels, Zouave; 33e, Lamblin, Jeunes Amateurs ; 34e, Salembier, Union ; 35e. Leclercq, Pigeon Malin ; 36e, Mandelly, Vautour; 37e. Devrient, Pigeon Fidèle; 38e. Lefebvre, 2 Globes; 39e, G. Browayes, Union ; 40e, Brésins, Saint Henri; 41e, Rabot, Eclaireur; 42e, Mangot, Pigeon d'Or; 43e, Muller, Harmonie.

Montre, G. Browaeys; poule unique, G. Browayes. Dimanche 17 juin, concours de Chantilly 150 fr. en 20 prix d'honneur. Vitesse propre dans un carré de 16 k. sur 10 au siège des visiteurs du Globe chez M. Deplechin, rue des Fossés, Roubaix.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Chambre syndicale des ouvriers liseurs. — On nous prie d'insérer cette note :

« Tous les membres faisant partie de la chambre syndicale des ouvriers liseurs sont priés de se rendre à l'assemblée trimestrielle qui aura lieu, dimanche 17 juin, à 6 h. du soir, au local de la société.

» Ordre du jour : 1° Vérifications des comptes.— 2° Renouvellement de la Commission. »

Annappes. — Le grand carrousel, organisé par les jeunes gens de cette commune aura lieu le dimanche 8 juillet. Il y aura 600 fr. de prix. Le manège à 2 baguiers est à la disposition des amateurs.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FEUILLETON DU 15 JUIN. — 12 —

LE PARRICIDE

PAR A. BELOT ET J. DAUTIN

PREMIÈRE PARTIE

L'affaire de la rue Cardinet

IX

Certes, il était difficile que cette ridicule présomption n'accrût pas l'assurance de Laurent, que le coin de sa lèvre ne le trahit par un sourire ironique. Mais non, rien ! Au contraire, il écoutait grave, sérieux, attentif. Sa physionomie, morne tout à l'heure, s'animait par degrés. Tout à coup elle prit une expression dure et sévère.

— Oui ! s'écria-t-il en se levant à demi et en saisissant le bras de Moule, vengez-nous, vengez ma mère ! Oh ! les misérables, il n'y a pas de tortures, pas de supplice..... Ah ! je voudrais les tenir là, sous mes pieds...

Il s'arrêta brusquement.

— Eh bien, quoi ?... après ?... balbutia-t-il. Ah ! malheureux, est-ce que cela me rendrait ma mère... ma pauvre mère qui m'aimait et que j'ai abreuvée d'amertune et de chagrins.

Moule avait tressailli.

— Superbe ! pensa-t-il. Oh ! le gredin, comme c'est joué ! quelle tenue !

— Car vous ne savez pas, continua Laurent avec effusion, combien elle était bonne pour moi... Mon père est mort il y a longtemps, je ne l'ai pas connu. J'étais tout pour elle, et, tout jeune, je le comprenais déjà ; je me disais qu'il fallait la récompenser de tant de soin et d'amour. Pourquoi, plus tard me suis-je montré si ingrat, si coupable !...

— Et il pleure ! se disait Moule en le regardant avec une sorte d'admiration.

Il savait parfaitement que le *don des larmes* dépend d'une constitution particulière des glandes lacrymales plutôt que des qualités du cœur ; mais allez donc faire entendre cela à douze honnêtes jurés ! « Ils l'embrasseront ! » pensait-il navré.

Cependant, affectée ou sincère, cette éloquente explosion l'avait un peu remué. Un instant il se demanda : « Si c'était vrai, pourtant ! » Mais il chassa bien vite cette idée : « Et ce que j'ai vu, entendu, touché tout à l'heure! Ah ça! est-ce que je deviens imbécile ou fou ? »

Tout en réfléchissant ainsi, il ne quittait pas Laurent du regard ; rien, dans le jeu de sa physionomie, ne lui échappait. « Pas une note, pas un geste faux ! murmura-t-il. C'est trop complet, c'est plus vrai que nature ! » Et comme Laurent racontait, avec des détails d'une simplicité touchante, son enfance heureuse passée près de sa mère: « Bien ! se dit Moule en baissant mélancoliquement la tête, moque-toi de moi, c'est ton droit; à comédien comédien et demi. »

Pendant ce temps, le commissaire avait expliqué au juge d'instruction l'objet de sa visite. Les preuves relevées contre Laurent étaient si accablantes que, malgré l'énormité du crime, M. Thurier ne douta pas un seul instant de sa culpabilité.

— Vous ne lui avez rien laissé entrevoir de vos soupçons ? demanda-t-il au commissaire.

— Je m'en suis bien gardé, répondit celui-ci.

— Vous avez sagement agi. Il est bon qu'il ne se doute de rien. Vous n'avez pas d'autres indications à me donner ?

— Non, c'est tout.

— Bien. Vous allez sortir et faire entrer le jeune homme. Un instant ! Ecoutez.

Le commissaire revint sur ses pas.

— Au cours de l'interrogatoire, en se voyant soupçonné, il pourra faire un esclandre, tenter de fuir ; tout ceci, du reste, se terminera inévitablement par un mandat de dépôt. Vous allez faire monter deux hommes de service qui se tiendront là, dans le couloir, derrière la porte, prêts à entrer au premier signal.

Le commissaire s'inclina.

— Maintenant, continua M. Thurier, cette affaire est d'une gravité exceptionnelle. Il est indispensable que je dirige moi-même les perquisitions. Retournez rue Cardinet et établissez une surveillance rigoureuse autour de la maison. Faites transporter la servante dans la maison de santé du docteur Poumey, rue du Faubourg-du-Temple ; un agent sera placé à proximité de la chambre de cette fille et me fera prévenir ici ou chez moi, à quelque moment que ce soit, dès que les médecins auront déclaré possible un interrogatoire ou une confrontation.

M. Thurier donna ensuite l'ordre de requérir le docteur Cerisier, une des célébrités de la médecine légale. pour l'autopsie. Il ne jugea pas à propos d'ordonner une nouvelle confrontation de l'assassin avec sa victime, convaincu, d'après le récit du commissaire, que cette confrontation n'aboutirait à aucun résultat.

Quant à l'appartement de la rue de Grammont, il devait être également surveillé.

— Que personne n'y pénètre avant moi, dit M. Thurier. Envoyez tout de suite un de vos plus habiles agents et donnez-lui la mission de tout observer. Vous pourrez, si vous n'êtes pas trop fatigué, vous rendre vous-même à ce domicile et procéder à une enquête sommaire dans le genre de celle que vous venez de me transmettre.

Le commissaire sortit, et, un instant après, Laurent était introduit dans le cabinet du juge d'instruction.

Moule s'éloigna avec le commissaire, qui lui expliqua les ordres dont il devait assurer l'exécution.

Tout en écoutant, Moule baissait la tête d'un air soucieux et maussade.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda le commissaire.

— J'ai, répondit Moule... que ce gaillard que nous venons de laisser là nous roulera tous... C'est moi qui vous le dis, vous verrez.

X

M. Thurier jeta sur Laurent, au moment où il entrait, un rapide coup d'œil. Lui aussi, il trouva que cette physionomie douce et sympathique et cet air de distinction se conciliaient mal avec l'idée d'un crime atroce ; mais les faits constatés étaient là.

Il invita Laurent à s'asseoir en lui indiquant une chaise placée devant son bureau, sorte de sellette en permanence sur laquelle défilaient, à tour de rôle, plaignants, inculpés et témoins. Laurent obéit.

La fenêtre d'en face l'éclairait en plein visage. Devant lui, le juge l'observait ; à droite silencieusement penché sur une petite table, le greffier était prêt à écrire.

— On vient de me rapporter, commença M. Thurier d'une voix grave où perçait une nuance de sévérité, l'attentat dont votre mère a été victime. Vous avez assisté aux premières constatations, et votre émotion a dû être terrible. Cependant il faut que vous ayez la force de la surmonter pour fournir à la justice les indications dont elle a besoin : vous devez désirer comme nous que l'assassin ne reste pas impuni.

Puis, après un instant de silence, le juge d'instruction reprit :

— Quels sont vos noms ?

— Pierre-Laurent Dalissier.

— Votre âge ?

— Vingt-cinq ans.

— Où êtes-vous né ?

— A Grenoble.

— Quelle est votre profession ?

— Je suis licencié en droit.

— Bien. Vous avez perdu votre père : que faisait-il ?

— Mais, monsieur,..

— Quoi donc ?

— Je ne vois pas l'utilité.

A. BELOT ET J. DAUTIN

(*A suivre*).